



Traduire

Revue française de la traduction

238 | 2018

Les coulisses du bénévolat

Gratuité, mais à quel prix ?

Attila Piróth

Traducteur : Christine Cross



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/traduire/1057>

DOI : 10.4000/traduire.1057

ISSN : 2272-9992

Éditeur

Société française des traducteurs

Édition imprimée

Date de publication : 1 juin 2018

Pagination : 18-31

ISSN : 0395-773X

Référence électronique

Attila Piróth, « Gratuité, mais à quel prix ? », *Traduire* [En ligne], 238 | 2018, mis en ligne le 01 juin 2018, consulté le 29 juin 2019. URL : <http://journals.openedition.org/traduire/1057> ; DOI : 10.4000/traduire.1057

Gratuité, mais à quel prix ?

 Attila Píróth

1. Action caritative et « surplus cognitif »

Les actions caritatives sont, par principe, destinées à porter secours aux plus démunis sans aucune contrepartie matérielle. Elles peuvent prendre la forme de dons ponctuels d'argent ou de biens de consommation (nourriture, vêtements, médicaments), ou bien d'œuvres plus pérennes telles que la création d'immobilisations corporelles, autrement dit de bâtiments (écoles, hôpitaux...) ou d'infrastructures (puits, installations électriques...). Il incombe aux organismes de bienfaisance, dûment établis en tant que tels, de se conformer lors de leurs interventions à des directives formelles et transparentes pour faire en sorte que les dons parviennent bien aux communautés destinataires et que le processus soit entièrement géré dans le respect de consignes particulièrement strictes.

Le fonctionnement des organisations caritatives reconnues passe par des appels aux dons monétaires lancés en direction des États, des entreprises mécènes et du grand public, les montants ainsi réunis servant alors à couvrir leurs frais de fonctionnement et à rémunérer convenablement les fournisseurs et les professionnels de l'humanitaire sur le terrain. Dans certains cas, le « don » recherché n'est pas de nature pécuniaire mais vise la mise à disposition d'un véritable savoir-faire, souvent sous forme de solutions réutilisables ou codifiables. Une telle recherche de dons en mobilisant le « surplus cognitif » via la collaboration participative (*crowdsourcing*) est désormais facilitée par l'évolution technologique. La canalisation du savoir humain vers des bases de données, qui sont de plus en plus rapides à constituer, risque cependant d'avoir un effet néfaste sur les pratiques professionnelles⁽¹⁾.

La traduction participative est un bon exemple de ce phénomène. Outre son effet caritatif localisé et ponctuel, c'est-à-dire la livraison d'informations traduites, ce type de procédé intellectuel réalisé à distance peut également aboutir à la création de biens incorporels

(1) bit.ly/Piroth-16



pérennes : bases de données numériques bilingues (mémoires de traduction, glossaires, corpus), qui ont une valeur intrinsèque sur le marché de la traduction. Ces biens ne sont pas localisés auprès des bénéficiaires de l'aide caritative mais peuvent être stockés, gérés, copiés et transférés par leurs conservateurs. Il n'existe ni régime pour réguler ces biens, ni normes pour en suivre l'utilisation.

Bref, ce type de traduction favorise la création de biens marchands, ce qui pose de réelles questions socio-économiques dans nos économies de plus en plus fondées sur les données.

Cet article se propose d'examiner les implications de ces facteurs dans deux scénarios différents de traduction participative : (1) le système de stages rémunérés mis en place par Solidarités International, schéma horizontal d'envergure limitée, et visant surtout les traducteurs en début de carrière, et (2) la démarche de l'association « Traducteurs sans frontières » (TSF), modèle descendant basé sur l'utilisation d'une plateforme propice à une croissance exponentielle, ce qui correspond à une vision entrepreneuriale du secteur de la traduction.

2. Solidarités International

Fondée en 1980, Solidarités International (SI, www.solidarites.org) a son siège à Clichy, dans la proche banlieue parisienne ; c'est l'une des premières ONG françaises transfrontalières. Engagée essentiellement en faveur de l'accès universel à l'eau potable, à l'assainissement et à l'hygiène, SI mène actuellement des missions dans dix-huit pays frappés de conflits, d'épidémies et de catastrophes naturelles. Forte d'un effectif d'environ 2 000 collaborateurs français et internationaux, l'organisation porte secours à quelque quatre millions de personnes à travers le monde. Sur les derniers exercices, son budget annuel se situait entre 70 et 75 millions d'euros, dont plus de 90 % ont été systématiquement affectés à des missions humanitaires sur le terrain, auprès des plus démunis.

Solidarités International publie ses comptes en toute transparence et se soumet régulièrement à des audits externes en vue de garantir la bonne utilisation de ses ressources et d'être en mesure de le démontrer. Grâce au respect d'exigences très rigoureuses en matière de transparence, d'efficacité et d'absence de conflits d'intérêts, SI est une des 90 organisations françaises labellisées « Don en confiance »⁽²⁾ – label accordé par un organisme indépendant, qui compte parmi ses partenaires un ministère français et bénéficie du soutien d'un autre. Grâce à cette labellisation, les donateurs en puissance ont l'assurance d'avoir affaire à un partenaire aux missions et à la vision bien étayées par des structures internes robustes.

(2) bit.ly/Don-Conf

SI totalise plus de 50 000 donateurs actifs, dont certains bailleurs de fonds internationaux majeurs, d'où la nécessité de prioriser la mise à disposition de supports de communication en anglais et en français. Si certains salariés effectuent régulièrement des traductions, l'organisation ne dispose d'aucun traducteur salarié à plein temps, la demande étant trop ponctuelle et trop faible pour justifier la création d'un poste permanent ; cela se traduit par le besoin de faire régulièrement appel à des traducteurs français-anglais externes.

En ce qui concerne la structure organisationnelle et la gouvernance, l'adhésion à SI implique de passer systématiquement par la case « interventions sur le terrain » ou d'avoir contribué pendant plusieurs années à la logistique ou à l'administration de l'organisation. Seuls les membres actifs ont le droit de postuler à un siège au Conseil et sont dans l'obligation de dévoiler en amont tout éventuel conflit d'intérêts.

2.1. Réseau de traducteurs indépendants et bénévoles

Ayant suivi durant plusieurs années les activités de SI, j'ai créé en 2007 un réseau de traducteurs indépendants bénévoles, avec le double objectif de proposer à cette organisation des prestations linguistiques gratuites et de mettre en place un espace de travail permettant à des traducteurs dûment qualifiés (dont ceux en début de carrière) de mutualiser leurs efforts, de peaufiner leurs compétences et de pratiquer le réseautage.

Dans cet espace de travail, les traductions livrées sont systématiquement revues par des pairs. L'anonymat entre traducteur et réviseur, tel que le pratiquent la plupart des agences de traduction, n'existe pas. Au contraire, les participants sont incités à échanger entre eux (ainsi qu'avec d'autres membres de l'équipe). Une fois passée entre les mains du réviseur, la traduction repart chez le traducteur qui se charge de la mise au point définitive. En cas de désaccord, les personnes concernées sont encouragées à poursuivre leur échange.

Les traducteurs passent beaucoup de temps à dialoguer, alors que dans un environnement « rationalisé », ils pourraient sans doute abattre davantage de travail. Toutefois, nous n'avons jamais privilégié la productivité à tout prix, étant d'avis que l'adoption de stratégies destinées à optimiser le rendement pourrait décourager les bénévoles.

Certaines organisations mettent l'accent sur les volumes traduits. Par exemple, sur l'une des principales plateformes de traduction, les bénévoles de Traducteurs sans Frontières (TSF) peuvent afficher le nombre de mots traduits directement sous leur profil⁽³⁾. Par ailleurs, sur la page d'accueil de TSF, un compteur montre en temps réel le « nombre de mots traduits par les bénévoles » (au moment d'écrire ces lignes, le chiffre avoisine les 60 millions de mots, toutes langues et tous projets confondus).

(3) bit.ly/Pbadge

SI a volontairement écarté cette démarche, estimant que la mise en exergue du seul nombre de mots traduits pourrait aboutir à la marchandisation du métier. Toutes les brochures éditées par l'organisation citent le nom de leurs traducteurs et réviseurs⁽⁴⁾. Il s'agit de reconnaître le travail effectué et d'attirer l'attention du lecteur sur l'importance du volet « traduction ». Avantage supplémentaire : les traducteurs qui interviennent pour le compte de SI font toujours de leur mieux, leur réputation étant en jeu !

Si de nombreux traducteurs considèrent qu'apporter de l'aide à une organisation humanitaire est en soi porteur de satisfaction, il ne s'agit pas non plus de sous-estimer les bienfaits de la collaboration. Travailler ensemble sur un projet permet aux traducteurs de jeter les bases de futurs partenariats. Les traducteurs *freelance* expérimentés soulignent souvent l'importance de pouvoir compter sur des partenaires de confiance : ils se sentent moins isolés, moins stressés dans leur travail quotidien, savent qu'ils peuvent partir tranquilles en vacances et accéder à de nouvelles sources de revenus grâce au travail collaboratif (dans le cas de projets trop importants pour un seul traducteur), etc. Le réseau SI sert donc de tremplin aux personnes désireuses de bâtir un réseau de capital relationnel.

Les projets *pro bono* effectués pour le compte d'ONG humanitaires peuvent constituer le lieu de rencontres entre futurs partenaires. La situation diffère de celle observée dans la filière classique « traducteur-réviseur-agence de traduction », où les relations collégiales peuvent vite dégénérer en relations concurrentielles en raison des enjeux financiers.

Dès le départ, l'équipe SI était composée de traducteurs chevronnés et de traducteurs qualifiés en début de carrière (jeunes diplômés ou personnes en reconversion). Ces derniers ont apprécié l'occasion de travailler avec leurs pairs plus expérimentés et de profiter du partage d'informations particulièrement enrichissant : ils pouvaient ainsi passer plus rapidement du statut de débutant qualifié mais inexpérimenté à celui de professionnel établi.

Au cours de la première année, plus de 50 traducteurs ont rejoint l'équipe, chacun prenant en charge la traduction de 1 500 à 3 000 mots pour chaque projet auquel il choisissait de participer, soit *grosso modo* l'équivalent d'une journée de travail. Dans le cas de gros documents, plusieurs membres de l'équipe se sont partagé les dossiers. Dès le premier projet, nous avons entamé l'élaboration d'un glossaire afin d'assurer une cohérence terminologique globale. Ce glossaire, publié pour la première fois en 2009, a été actualisé en 2017⁽⁵⁾. Tous ses contributeurs sont cités nommément dans le recueil.

Même si les échanges entre traducteurs ont permis de gommer certaines différences stylistiques, des divergences restent néanmoins inévitables. Les retours de SI relatifs aux traductions livrées ont cependant confirmé que les textes convenaient parfaitement au but recherché.

(4) bit.ly/SI-rep

(5) bit.ly/SIgloss



Le partage d'informations a, par ailleurs, toujours été à double sens, les traducteurs signalant les éventuelles erreurs ou incohérences constatées dans les textes sources.

Les traducteurs salariés qui connaissent parfaitement le fonctionnement de leur entreprise sont à même d'effectuer un dernier contrôle et d'éradiquer ainsi les dernières petites coquilles subsistant éventuellement dans le texte source. Dès que le contact direct entre traducteur et client final cesse d'exister du fait de la longueur de la chaîne d'approvisionnement ou du recours à une plateforme d'externalisation anonyme, ce précieux retour est perdu.

2.2 Limites d'un travail non rémunéré

En 2009, SI a soulevé la question de la rémunération. Les traducteurs ne demandaient rien mais SI ne trouvait pas cela normal. Un montant de 2 000 euros a donc été prévu pour les projets à venir.

Dans notre société, il est considéré de mauvais goût de formuler des critiques lorsqu'il est question de bénévolat et d'actions caritatives. Pourtant, le travail bénévole et son rôle dans la précarisation du marché constituent des enjeux fondamentaux. Si une organisation engagée dans des actions visant à éliminer la pauvreté refuse de rémunérer ses traducteurs, il y a lieu de réfléchir. La petite phrase crève-cœur selon laquelle « chaque euro qui ne sert pas à rémunérer le travail de traduction est un euro de plus pour financer des missions humanitaires » est réductrice, car elle pointe du doigt un seul des nombreux facteurs d'une situation complexe en supposant – hypothèse sans fondement – que toutes choses sont égales par ailleurs. Les ONG agissant dans le domaine du développement international examinent de près tous les facteurs environnants pour éviter de porter atteinte au contexte physique ou économique lors de leur intervention. Quid alors des traducteurs qui participent au processus ?

En 2016, la Fédération internationale des traducteurs (FIT) a publié une prise de position sur les stages⁽⁶⁾, dans laquelle elle précise que :

Si la totalité des autres membres du personnel de l'organisme à but non lucratif n'est pas salariée, il paraît assez juste que les traducteurs ou interprètes stagiaires ne le soient pas non plus. Toutefois, si les autres membres du personnel sont rémunérés, il n'y a aucune raison s'opposant à la rémunération de ces stagiaires.

Il s'agit, bien sûr, d'un constat qui ne s'applique pas qu'aux stagiaires.

Mais comment répartir alors les 2 000 euros prévus par SI entre les différents intervenants ? L'idée de compenser *a posteriori* le travail déjà effectué sur d'anciens projets a vite été écartée, car le niveau de rémunération aurait été largement en deçà du prix du marché et la base de

(6) bit.ly/FIT-16

référence ainsi établie inacceptable. Convierait-il alors de rémunérer tous les projets à venir ou seulement un certain nombre d'entre eux ? Et dans ce dernier cas, lesquels ? S'agirait-il de conserver la même démarche professionnelle (traduction, révision et travail de terminologie), en limitant le montant de la rémunération par intervenant, ou faudrait-il brûler certaines étapes pour que chaque participant puisse avoir droit à une rémunération plus conséquente ? On a vite constaté qu'un mélange de travail rémunéré et de travail non rémunéré poserait problème. Une troisième option, en apparence la moins équitable, était de ne rémunérer que certains participants.

2.3 Solution convenue avec SI : des stages rémunérés

En abordant le problème depuis une autre perspective, nous avons pu élaborer une solution. Après tout, qui bénéficierait le plus d'un travail rémunéré pour le compte de SI ? Nos confrères et consœurs sans revenus stables – autrement dit, les traducteurs débutants dûment qualifiés qui pourraient y trouver une rampe de lancement pour leur carrière. Ils seraient susceptibles de consacrer davantage de temps à SI et donc d'apporter une contribution plus importante que ceux et celles intervenant sous le régime du bénévolat.

L'idée de stages rémunérés est alors née. Sur une période de trois mois, les stagiaires consacraient de 10 à 15 heures par semaine aux traductions de SI, ce qui leur permettrait de s'installer parallèlement à leur compte. Ils toucheraient 1 000 euros bruts sur ce trimestre, somme modeste dans un contexte professionnel mais tout à fait acceptable pour l'équivalent d'un mois de stage à plein temps auprès d'une ONG en France. Les autres membres de l'équipe continueraient de contribuer bénévolement de façon ponctuelle, en fonction de leurs disponibilités. Au fil des ans, les anciens stagiaires se chargeraient de plus en plus de la révision et du mentorat, cette fois à titre bénévole. Leur engagement dépasserait alors le simple cadre de leurs trois mois de stage, assurant ainsi la pérennité du système.

La plus grande disponibilité des stagiaires contribuerait à améliorer les flux de travail : au lieu de saucissonner les textes à traduire, on confierait aux stagiaires la traduction ou la révision intégrale d'un document, ce qui permettrait d'uniformiser la terminologie et le style. Les stagiaires entretiendraient des relations étroites avec une dizaine de traducteurs expérimentés, qui leur feraient part de leurs critiques et commentaires. Ils pourraient également apprendre comment réviser des traductions réalisées par des professionnels chevronnés, contribuer à l'élaboration de glossaires, à la gestion de projets, et se faire la main dans tous les domaines utiles pour leur future carrière, notamment le sous-titrage ou la création d'une mémoire de traduction à partir de traductions existantes. Le soutien de traducteurs plus aguerris permettrait d'éliminer et de commenter les éventuelles erreurs commises par les stagiaires, apprentissage enrichissant en soi.

Toutes ces idées ont été dévoilées lors d'une séance de groupe, l'importance de leurs répercussions sur le travail collaboratif nécessitant une prise de décision collégiale. Grâce au soutien unanime de l'équipe, le programme de stages annuels de Solidarités International a pu voir le jour.

2.4. Premiers stagiaires

Pour accroître la pertinence de ces stages, j'ai ensuite préparé une série de dix webinaires, chacun d'une durée de deux heures. Ces webinaires avaient pour objectif de renseigner les stagiaires et les autres membres de l'équipe sur les différents aspects du métier de traducteur : outils (outils TAO, aligneurs, Word, Excel, logiciels de sous-titrage, reconnaissance vocale), aspects commerciaux (atténuation des risques, négociations avec la clientèle, contrats, rôle des associations professionnelles, travail pour le compte d'éditeurs), protocoles (révision et évaluation de la qualité, gestion des erreurs).

Les premiers stages se sont déroulés de septembre à décembre 2009. Les deux stagiaires sélectionnés, l'un domicilié en Nouvelle-Zélande, l'autre à Hawaï, ont travaillé de façon intense sur les supports intranet de SI et bénéficié d'un appui solide de la part de l'équipe de traduction et des salariés de SI. Pour les webinaires, nous avons réussi à résoudre le problème des décalages horaires. En 2010, SI a décidé de proposer quatre postes de stagiaire, permettant ainsi de multiplier les collaborations.

En 2011, les fonds de l'ONG ont chuté de manière alarmante et le système de stages a dû être suspendu. L'équipe a néanmoins accepté d'intervenir à titre bénévole. En l'absence de stagiaires régulièrement disponibles, les volumes brassés ont fortement diminué mais nous avons néanmoins pu fournir une aide précieuse.

Le programme a été relancé en 2013, et SI s'est engagé à proposer deux postes de stagiaire par an. Cinq ans plus tard, tout fonctionne bien et l'avenir du programme semble assuré.

2.5 Appel ouvert

Beaucoup d'universités imposent des stages de fin d'études à leurs futurs diplômés. Les stages non rémunérés sont désormais une pratique courante par laquelle entreprises privées et institutions du secteur public s'octroient une main d'œuvre au coût marginal. Même l'UNICEF propose des stages de traduction non rémunérés, alors qu'une organisation aussi importante et aussi renommée devrait logiquement rétribuer ses stagiaires, à l'instar, par exemple, de l'Unité Coordination de la terminologie du Parlement européen.

Si le programme de stages rémunérés de SI ne peut constituer un choix de carrière dans la durée, il va toutefois dans le bon sens. Si d'autres organisations lui emboîtaient le pas et si toutes les ONG œuvrant dans le domaine de l'aide humanitaire et du développement

international appliquaient les mêmes principes, les organisations à but lucratif seraient fortement incitées à revoir leur copie.

C'est d'ailleurs la raison pour laquelle Solidarités International a décidé, dès 2016, de faire connaître son programme de stages aux universités du Royaume-Uni, des États-Unis et du Canada. Une trentaine de jeunes diplômés ont annoncé leur candidature en 2016, une vingtaine en 2017. Une telle demande en dit long sur la pénurie de stages rémunérés bien conçus.

3. Traducteurs sans Frontières

Traducteurs sans Frontières (TSF) est une organisation sans but lucratif dont le nom est souvent cité lorsque se pose la question des traductions effectuées pour le compte d'organismes humanitaires. TSF est reconnue au plus haut niveau. À titre d'exemple, Mme la Baronne Jean Coussins a attiré l'attention, en octobre 2017, sur la contribution des bénévoles de TSF, lors d'un débat à la Chambre des Lords, sur la Sierra Leone et le virus Ebola⁽⁷⁾. Un an plus tôt, en octobre 2016, Andrew Bredenkamp, président de TSF, fut grand témoin lors du Forum européen de la traduction organisé à Bruxelles par la Commission européenne⁽⁸⁾. Accueilli à bras ouverts par Kristalina Georgieva, vice-présidente sortante de la Commission et future directrice générale de la Banque mondiale, Andrew Bredenkamp n'a pas manqué de souligner l'implication de TSF dans la crise provoquée par le virus Ebola et les interventions de TSF en Haïti après le passage de l'ouragan Matthew en 2015.

Pendant la crise provoquée par le virus Ebola, les bénévoles de TSF ont traduit un total de 81 000 mots, toutes langues confondues⁽⁹⁾, ce qui, en appliquant le barème de référence habituel de TSF (0,20 USD le mot), équivaldrait à environ 16 000 USD. Notons cependant que ce taux théorique, généralement cité devant le public⁽¹⁰⁾ et les sponsors éventuels, dépasse de très loin les tarifs réellement octroyés aux traducteurs indépendants par les grands intermédiaires du marché de la traduction, depuis longtemps représentés au Conseil d'administration et au Comité consultatif de TSF. Ce point soulève d'ailleurs nécessairement des questions quant aux motivations prévalant à ce chiffre.

Cela étant, la somme de 16 000 USD aurait largement permis à TSF de bien rémunérer ses traducteurs lors de la crise de l'Ebola. Un montant même inférieur aurait suffi pour rétribuer ceux embauchés à titre bénévole par TSF en 2015 en vue de « minimiser les effets dévastateurs du séisme népalais » grâce, entre autres, à la traduction « en népalais, en newari et en hindi de

(7) bit.ly/HoL-Ebola

(8) bit.ly/TE-Forum-16

(9) bit.ly/Ebola-TWB

(10) bit.ly/NKelly

plus de 500 expressions pour aider les secouristes et les personnes responsables du suivi des messages provenant des populations concernées⁽¹¹⁾ ». Notons que les pratiques de TSF divergent de celles des ONG humanitaires, qui ont pour habitude de réunir des fonds dans les pays occidentaux et de réaliser leurs campagnes sur le terrain à l'aide de personnels rémunérés recrutés sur place. Les ONG contribuent ainsi à la redynamisation de l'économie locale, ce qui est tout à fait normal aux yeux des donateurs après un tremblement de terre qui a anéanti environ la moitié du PIB correspondant.

Parmi les interventions de TSF en Haïti à la suite du passage de l'ouragan Matthew, citons l'élaboration – à l'aide d'une quarantaine de traducteurs bénévoles – de messages en créole haïtien concernant les mesures à prendre pour prévenir le choléra ainsi que des alertes post-ouragan, tout cela en étroite collaboration avec Microsoft, qui cherchait à améliorer le volet « créole haïtien » de son moteur de traduction automatique. Cet amalgame avec la traduction automatisée mérite toutefois une attention particulière.

3.1 Traducteurs sans Frontières et traduction automatique

TSF a commencé à employer la traduction automatique lors du tremblement de terre survenu en Haïti en 2010, époque à laquelle les chercheurs de l'Université de Carnegie Mellon ont rendu publiques leurs données relatives au créole haïtien⁽¹²⁾. C'est également à cette période que TSF s'est implanté aux États-Unis et que des pointures du monde des entreprises sont entrées en masse dans la composition des Conseils de TSF, étoffant ainsi les structures managériales de l'organisation. Précisons qu'à peine deux mois plus tôt, la *Stratégie pour l'innovation américaine du Président Obama* mentionnait « les traductions automatiques d'une très grande précision effectuées en temps réel entre les principales langues du monde pour réduire les barrières à la communication et au commerce internationaux⁽¹³⁾ ». Au-delà du commerce et de la communication, le domaine du renseignement (militaire, commercial et policier) reste également demandeur de ces technologies.

En 2014, Microsoft attribue à TSF une bourse de recherche d'un montant de 250 000 USD dans le cadre de son programme « Technology for Good » (la technologie au service des bonnes causes)⁽¹⁴⁾, dans l'idée de financer une application collaborative destinée à faciliter les échanges au sol, en swahili et somali, avec le personnel humanitaire en cas de catastrophe (« préparation aux crises ») et de mettre en place un vivier de traducteurs et d'interprètes, ainsi que des moyens de traduction automatique, pour les langues sous-représentées au niveau mondial. Les fonds attribués ont servi à confirmer l'efficacité de la technologie fournie par

(11) bit.ly/Nepal-TWB

(12) bit.ly/CMU-Haiti

(13) bit.ly/Obama-MT

(14) bit.ly/MS-TWB

Microsoft, alors représenté au sein du comité consultatif de TSF, et à réunir des « ressources linguistiques », humaines et matérielles – mais non à rémunérer les personnes ayant fourni les prestations linguistiques. Notons que l'outil de traduction pour le swahili figure dans le catalogue de produits proposés à la vente par Microsoft depuis 2015⁽¹⁵⁾ avec une mention spéciale pour la contribution de TSF.

Dans son ouvrage *La Stratégie du choc : la montée d'un capitalisme du désastre*, Naomi Klein analyse la manière dont les situations de crise servent de prétexte pour faire entériner des politiques controversées, les citoyens étant tellement préoccupés par les catastrophes ou les bouleversements qu'ils sont en train de vivre qu'ils n'ont plus la force de réagir. Il est donc urgent et nécessaire de s'intéresser à l'emploi de bénévoles par TSF en vue de créer des capacités de traduction automatique pour le compte de Microsoft dans le paysage changeant de l'action caritative de l'après-catastrophe précédemment décrite.

3.2. Les conflits d'intérêts

Après analyse, l'emploi de bénévoles par TSF à des fins de création, pour le compte de Microsoft, de capacités de traduction automatique a tout l'air de faire partie intégrante de son fonctionnement. TSF compte sur des milliers de traducteurs indépendants, qui prêtent avec beaucoup d'enthousiasme leur concours à titre gracieux⁽¹⁶⁾, alors que l'organisation est depuis longtemps chapeauté essentiellement par des acteurs majeurs du secteur, dont de nombreux propriétaires ou gestionnaires d'entreprises commerciales, qui ne cachent pas leur grand attachement au recours à la traduction automatique et à la collaboration participative (*crowd-sourcing*) non rémunérée. Au fil des ans, certains des principaux utilisateurs de la traduction automatique et de la collaboration participative (dont Facebook, Google, Microsoft), certaines des plus grandes agences de traduction et des acteurs influents du marché de la traduction de masse sont venus siéger au conseil d'administration ou au comité consultatif de TSF. Ce dernier apparaît alors comme l'antenne philanthropique d'un énorme consortium privé.

En matière d'actions caritatives, quiconque ose formuler critiques ou commentaires objectifs s'aventure en terrain miné. Quand la question des conflits d'intérêts perçus au sein de TSF s'est posée en octobre 2014⁽¹⁷⁾, des voix se sont immédiatement élevées pour exprimer « [leur tristesse et leur consternation] face à une attaque injustifiée, mesquine et (apparemment affreusement mal informée) contre une organisation qui, depuis des décennies, est connue pour ses actions caritatives visant à porter des secours urgents à des populations frappées par des crises sanitaires », en faisant l'impasse sur la problématique réelle des conflits d'intérêts.

(15) bit.ly/MS-Swahili

(16) « Tous les traducteurs sont des bénévoles qui mettent, par le truchement de Traducteurs sans Frontières, à la disposition des organisations humanitaires leur temps et leurs compétences sans la moindre rémunération » – bit.ly/TWB-FAQ

(17) bit.ly/TWB-Lossner

Lorsque j'ai rendu publics certains aspects spécifiques du projet ACCEPT⁽¹⁸⁾, financé par l'Union européenne à concurrence de 1,8 million d'euros⁽¹⁹⁾, et au nom duquel les bénévoles de TSF ont travaillé gracieusement à côté de sociétés à but lucratif spécialisées dans les médias numériques et gérées par des administrateurs de TSF, ces voix sont restées muettes. Après en avoir longuement assuré la présidence, la fondatrice de TSF, Lori Thicke (également directrice générale de Lexelera, l'une des entreprises à but lucratif œuvrant au sein du consortium ACCEPT), a démissionné de son poste quelques jours plus tard pour être remplacée par Andrew Bredenkamp (directeur général d'Acrolinx, autre société à but lucratif appartenant au consortium ACCEPT) ; mais l'organisation ne dispose toujours pas de charte en matière de conflits d'intérêts, à en juger par ses propres déclarations fiscales (IRS 990)⁽²⁰⁾. En toute logique, TSF ne pourra pas remplir les critères d'accès au label attribué par Don en confiance ou d'autres instances indépendantes similaires.

Dans son exposé devant le Sommet européen de TAUS en 2012, Mme Thicke a souligné l'importance d'une « désintermédiation », la nécessité d'établir « un lien direct entre la masse (les traducteurs en bloc) et les ONG » avant de se retirer de la scène. Elle a également préconisé le recours à de telles plateformes dans le monde des affaires : « Ce même type d'infrastructure pourrait, à mon avis, être utilisé dans la réalisation de traductions là où aucun poste budgétaire classique n'a été prévu, par exemple pour l'assistance à la clientèle⁽²¹⁾ ». Force est de constater, cependant, que le remplacement de l'intermédiaire humain par une plateforme de communication ne constitue pas, en règle générale, une désintermédiation mais une consolidation des fonctions de l'intermédiaire, lui permettant de passer à une échelle supérieure et d'avoir un circuit verrouillé de fournisseurs captifs, l'exemple d'Uber étant éloquent.

L'émergence de l'économie des plateformes et les « gains de productivité que permettent les technologies de rupture » sont largement considérés comme étant les principaux moteurs d'une inégalité croissante. Quel meilleur cadeau le monde de la traduction pourrait-il offrir aux investisseurs éventuels que de leur proposer des solutions de participation collaborative associée à la traduction automatique, le tout par l'intermédiaire d'une plateforme regorgeant d'avantages pour les responsables des ressources humaines ? Raison de plus pour que les œuvres de bienfaisance dignes de ce nom jouent à fond la transparence et soient (et paraissent) irréprochables.

(18) bit.ly/TWB-Accept

(19) Le but avéré du projet ACCEPT (*Automated Community Content Editing PorTal*) était de favoriser « la traduction automatique pour le paradigme émergent des contenus communautaires et permettre aux citoyens de toute l'Union européenne de profiter d'un meilleur accès aux communautés dans un environnement tant commercial qu'à but non lucratif », voir bit.ly/ACCEPT-M20. L'argent du contribuable a donc permis aux entreprises à but lucratif, dont le géant de l'informatique Symantec, de réduire les dépenses en recherche et développement grâce une technologie de rupture à marges bénéficiaires très importantes.

(20) bit.ly/TWB-990

(21) bit.ly/TWB-TAUS

Cela n'a pourtant pas empêché le président de TSF d'annoncer, lors de son intervention à Bruxelles, que son organisation allait bientôt demander aux « ONG partenaires » de contribuer financièrement au maintien de sa plateforme. Aujourd'hui, celles-ci doivent s'acquitter d'un droit d'accès de 500 USD au minimum⁽²²⁾. Pour leur part, les traducteurs continuent de travailler à titre gracieux.

Par ailleurs, TSF n'est pas la seule plateforme de traduction collaborative ayant une hiérarchie descendante et une démarche à dominante technologique : la Rosetta Foundation (Translation Commons/Trommons) est notoirement bâtie sur les mêmes principes. Les deux organisations ayant bon nombre de parties prenantes communes, leur décision de fusionner en juin 2017 n'a surpris personne. Les fusions entre ONG humanitaires étant rares, les motivations de TSF semblent relever davantage d'une vision corporatiste du marché de la traduction que d'un choix de positionnement en tant que partenaire du monde humanitaire.

3.3. Évolutions divergentes

Il y a une vingtaine d'années, les organisations d'aide humanitaire et de développement international avaient l'habitude de travailler avec des bénévoles. Depuis lors, elles ont emprunté, majoritairement et incontestablement, le chemin de la professionnalisation, en ayant recours à un personnel compétent.

Chez TSF, l'évolution a été tout à fait différente. Lors de son lancement à Paris au milieu des années 1990 sous le nom de « Traducteurs sans Frontières », l'organisation payait ses traducteurs (au départ des salariés de l'entreprise à but lucratif gérée par les fondateurs de TSF) et fournissait gracieusement des traductions à des ONG triées sur le volet. En France, les entreprises peuvent bénéficier de crédits d'impôt pour dédommager leurs interventions gratuites auprès d'organisations culturelles et humanitaires agréées, grâce à un système de mécénat de compétences. L'État français soutient ainsi la professionnalisation de ces organisations. Les indépendants des catégories « profession libérale » ou « autoentrepreneur » ne bénéficient pas des mêmes avantages fiscaux. En 2016, j'ai donc contacté Noël Mamère, député de ma circonscription, qui a ensuite soulevé la question devant l'Assemblée nationale⁽²³⁾. Aucun progrès n'a cependant été réalisé depuis lors.

Ce n'est que par la suite que TSF a décidé de recourir à la traduction par collaboration participative tous azimuts. Alors que les traducteurs devaient pouvoir attester de leurs compétences, il n'était plus question de rémunération. En règle générale, qui dit « démonétisation » dit également « déprofessionnalisation ». Il est donc d'autant plus remarquable que TSF ait

(22) bit.ly/TWB-KatoFAQ

(23) bit.ly/AN-94281

réussi à mettre en place une prestation démonétisée à grande échelle en faisant intervenir des professionnels du métier. Mais quid des intérêts des milliers de traducteurs qui forment le socle de la pyramide constituée par TSF ? On constate entre autres la rapide érosion des pratiques professionnelles en raison de l'abandon, chez TSF, du principe dit « des quatre yeux » recommandé par le secteur, brûlant ainsi au nom de l'urgence l'étape de la révision : « Puisque, dans les situations d'urgence, on ne peut se permettre ni le luxe de prendre le temps de la révision ni la présence d'erreurs, Traducteurs sans Frontières recrute exclusivement des professionnels fiables et expérimentés, capables de livrer systématiquement un travail de qualité⁽²⁴⁾ ».

Grâce à leurs interventions bénévoles remarquables, les traducteurs continuent de rendre service aux ONG partenaires de TSF, qui sont désormais obligées de participer financièrement au maintien de la plateforme de leur partenaire. Dans ce schéma, le sommet de la pyramide TSF jouit de belles occasions de notoriété et d'exceptionnels « gains de productivité obtenus grâce aux technologies de rupture », livrés gracieusement par la cohorte de traducteurs TSF : exemple type d'un travail collaboratif exécuté au bénéfice du secteur privé.

4. Conclusions

Chez Solidarités International prévaut un principe de base selon lequel aucun individu mettant ses compétences au service d'organisations humanitaires ne doit être exposé au risque d'une démonétisation ou d'une déprofessionnalisation. Au contraire, tous doivent pouvoir gagner leur vie et connaître un épanouissement professionnel.

Ce principe ne semble pas s'appliquer dans le cas de la collaboration participative de masse et de l'externalisation des traductions destinées à des fins humanitaires dans le cadre de la collaboration participative. Les traducteurs qui envisagent de participer à de tels projets devraient, indépendamment de leurs finalités, avoir conscience des effets prévisibles sur leur personne et sur leur métier d'un travail collaboratif exécuté au bénéfice du secteur privé. Ils auraient raison d'imposer la mise en application des pratiques habituelles de toute ONG humanitaire réputée, c'est-à-dire une transparence accrue vis-à-vis des donateurs en nature, avec une parfaite traçabilité du parcours de toutes les traductions bénévoles et l'assurance formelle que les biens donnés ou créés sont utilisés comme il se doit aux yeux des participants et du grand public. Il conviendrait de mettre en place des politiques en matière de conflit d'intérêts – à l'instar de celles qui sont monnaie courante au sein des ONG humanitaires – et de les appliquer à tous les administrateurs sans exception.

(24) bit.ly/TWB-revision

En attendant, l'expérience de SI montre qu'il est tout à fait possible de bâtir des regroupements de traducteurs capables de collaborer directement entre eux et avec les ONG, en court-circuitant complètement les plateformes de masse, non seulement dans l'intérêt des destinataires mais également en faveur de la formation, de la professionnalisation et de la réputation des traducteurs eux-mêmes.

translation@pirohattila.com

Traduit de l'anglais par Christine Cross.

*Titulaire d'un doctorat en physique et d'un master de traduction scientifique, **Attila Piróth** exerce le métier de traducteur scientifique et technique (du français et de l'anglais vers le hongrois) depuis plus de quinze ans. Il a traduit et édité une quinzaine d'ouvrages dont une série d'articles révolutionnaires écrits par Albert Einstein en 1905. Sa traduction en hongrois de Requiem for the American Dream [Requiem pour le rêve américain] de Noam Chomsky est publiée en juin 2018. Membre de la SFT et de l'ATA, il intervient régulièrement lors de conférences et d'ateliers dans de nombreux pays du monde. Attila habite Bègles (près de Bordeaux) où il gère le Théâtre le Levain, lieu artistique et cosmopolite de proximité, dont il est cofondateur.*

